

Placez ici le logo de votre club

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2024/2025



Version 09/10/2024

Nom du tournoi :	7ème édition du tournoi de double et mixte du Pays Voironnais
N° de dossier Poona :	2404614
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Pays Voironnais
Lieu de la compétition :	Gymnase Everest, 181 route de Charavines - 38500 VOIRON

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Il s'agit d'un tournoi nocturne	Non
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.	
Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :	
Le niveau géographique de la compétition est :	
2) La compétition se déroule du :	21/06 2025 au 22/06 2025
3) Dans :	1 salle(s) et sur 7 terrains
Salle 1 =	7 terrains
Salle 2 =	terrains
Salle 3 =	terrains
Salle 4 =	terrains
4) Le logiciel utilisé sera :	BadNet
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	Olivier BRUNO
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.	
6) le (la) GÉO principal(e) est :	Laure PANIS

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.	N2	à	NC	
8) Les disciplines sont les suivantes :				
SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)				
DH et DD le samedi et MX le dimanche				
9) Chaque joueur peut participer à maximum :		deux	discipline(s)	
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en		Poules puis élimination directe		
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.				
11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.				

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement uniquement		
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	09/06		2025
Le nombre maximum de joueurs sera de	250	pour l'ensemble de la compétition	
Une liste d'attente sera établie	par série		en cas de surnombre selon les critères suivants :
Critère 1 - Date de paiement			

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :	
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29556
adresse postale :	

15) Le joueur devra être licencié _____ à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	22	2 tableaux	22	3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera _____ individuellement uniquement

18) Le paiement est à effectuer _____ en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29556

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	12/06	2025
La confection des tableaux sera effectuée le :	12/06	2025
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait d'un joueur de la paire, le joueur restant peut, dans les 24h suivant la déclaration du forfait, proposer un nouveau partenaire, s'il ne modifie pas la constitution du tableau.
Deux équipes privées de partenaire peuvent constituer ensemble une nouvelle paire, dans les mêmes conditions que celles évoquées précédemment.
Si aucune solution n'est trouvée, le remplacement de la paire se fera par une paire inscrite et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre d'arrivée et dans la série correspondante.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	Linton 1
Le volant de référence plastique sera	Victor 3000 Platin

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera	en auto-arbitrage intégral
---	----------------------------

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à		trois minutes	de prise de contact avec le terrain, <u>test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.</u>
30) Les feuilles des matchs		ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.	
31) Pour tout volant touchant une structure fixe		À remettre une fois au service et faute en jeu	
Pour tout volant touchant une structure amovible		Toujours faute	

- 32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Le plateau de jeu sera uniquement accessible au Juge Arbitre, au Comité d'Organisation, aux joueurs et aux coaches.

Le nombre de coaches est limité à deux par équipe. Des chaises seront à leur disposition aux abords des terrains.

Les volants sont à la charge des joueurs.

Le gymnase disposera d'un à deux terrains d'échauffement durant la compétition.

Une buvette sera à la disposition des joueuses, des joueurs et des accompagnants pendant le tournoi.

Un stand de cordage sera à la disposition des joueuses et des joueurs pendant la durée de la compétition.

